

ANNEXE VII

ÉTAT DU PROGRAMME DE RÉFORME DE LA CIB*

Tâches achevées

- Tâche n° 1 Définir les objectifs à long terme et un plan stratégique pour le développement de la CIB
- Tâche n° 3 Examiner la possibilité d'incorporer des données électroniques pour illustrer le contenu des entrées de la CIB
(Équipe d'experts chargée des définitions – membres : États-Unis d'Amérique, Portugal, Suède, OEB)
- Tâche n° 5 Réexaminer les systèmes hybrides dans la CIB
(Équipe d'experts sur les systèmes hybrides – membres : États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Suède, OEB)
- Tâche n° 6 Étudier les facteurs ayant une incidence sur le manque de cohérence dans l'application de la CIB et définir des mesures propres à accroître cette cohérence

Tâches nécessitant encore quelques travaux

- Tâche n° 2 Examiner les principes de révision de la CIB, la procédure de révision et les [Tâche n° 9] critères d'acceptation de nouvelles propositions de révision relatives au niveau de base et au niveau plus élevé de la CIB après sa réforme
- Tâche n° 7 Déterminer la durée la plus indiquée pour les cycles de révision
- Tâche n° 14 Déterminer le contenu le plus approprié du niveau de base de la CIB après sa réforme

Tâches pour lesquelles un travail important reste à faire

- Tâche n° 4 Principes généraux de classement; définition de règles applicables au classement multiple dans la CIB

* Les équipes d'experts créées dans le cadre de certaines tâches sont indiquées entre parenthèses.

- Tâche n° 8 Élaborer des principes applicables à la création, à la tenue et au fonctionnement de la base de données centrale
(Équipe d'experts chargée de l'enregistrement des données – membres : États-Unis d'Amérique, France, Norvège, Royaume-Uni, OEB)
- Tâche n° 12 Étudier les outils de classement et d'indexation automatiques et mener des projets pilotes sur leur utilisation, notamment pour le reclassement des dossiers de brevets
- Tâche n° 13 Améliorer la formation à l'utilisation de la CIB grâce à des techniques modernes de formation, par exemple, des outils pédagogiques faisant appel à l'informatique et à l'Internet, en tenant compte notamment du principe d'une aide accrue aux pays en développement dans ce domaine
- Tâche n° 15 Étude de la possibilité d'introduire un ensemble de règles simplifiées pour la CIB, notamment une règle de priorité uniforme
(Équipe d'experts chargée des règles – membres : Allemagne, États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Suède, OEB)
- Tâche n° 16 Étudier les modalités de la réalisation d'une version française du niveau plus élevé de la CIB
- Tâche n° 17 Réviser le Guide d'utilisation de la CIB pour donner une explication plus détaillée des principes et des règles de la classification et prendre en compte les résultats de la réforme de la CIB

Tâche pour laquelle les travaux n'ont pas encore commencé

- Tâche n° 10 Mettre au point une brochure d'information générale du type questions-réponses sur l'application de la CIB

Tâches de caractère permanent

- Tâche n° 11 Établir une collaboration étroite entre le comité et le Comité permanent des techniques de l'information
- Tâche n° 18 Mettre à jour le plan de mise en œuvre de la réforme de la CIB

[Fin de l'annexe VII et du document]